

Objet : Les excuses du Collectif HOMODONNEUR

Monsieur le Directeur Général de la Santé,

Mesdames et Messieurs les membres du comité prévu par l'annexe VIII de l'arrêté ministériel du 5 avril 2016,

S'il nous est parfois arrivé de vous manquer de respect de façon totalement délibérée, en matière d'irrespect nous devons admettre avoir trouvé en la personne d'Olivier Veran un maître en la matière !

Et la lecture de cet [article](#) est éclairante à plus d'un titre.

Pour commencer, son irrespect frappe en tout premier lieu les principes de **cohérence et de constance** qui devraient être si chers à nos élus : l'an passé il s'opposait à ce que le Parlement puisse inscrire dans la loi que les critères de sélection des donneurs ne fassent pas mention du sexe des partenaires des donneurs, aujourd'hui il s'en réjouit.

Ensuite, vis-à-vis des agences sanitaires sous sa tutelle, force est de constater le mépris qu'il exerce à l'endroit de Madame Josiane Pilonnel, l'épidémiologiste de Santé Publique France en charge du dossier, qui devait réaliser avec sa méthodologie douteuse une étude pour conclure pour mi-2022 si la réintégration des HSH dans le circuit transfusionnel n'aurait aucun impact en termes de sécurité sanitaire.

Ce n'est plus son souci. Nous présentons à Josiane Pilonnel notre publique compassion.

Et, si nous passons outre son piétinement désinvolte de la démocratie sanitaire, nous l'imaginons volontiers se délectant des félicitations des divers impuissants du don du sang pour tous, dont Gay Lib, qui s'empressent déjà de tirer à eux la couverture de la victoire qui n'a pas encore eu lieu.

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Surtout depuis les décennies que l'on nous promet...

Mais, toujours selon l'article de Libération, le point culminant du génie politique d'Olivier Veran ne peut s'observer que chez des personnes attentives aux insignifiants détails. En l'espèce, le fait que **La loi laisse cependant entendre qu'il pourrait y avoir des exceptions si la différence de traitement est «justifiée par la nécessité de protéger le donneur ou le receveur»**. (SIC) ne signifie rien d'autre que, **dorénavant, on fera comme d'habitude...**

Nous présentons ainsi nos excuses à l'ensemble des personnes qui espéraient que le Collectif HOMODONNEUR ne comprendrait en rien cet enfumage en règle, et annulerait ainsi son action prévue au 14 juin 2021 à Toulouse, pour laquelle nous n'aurons pas de mots assez durs pour exprimer avec force notre revendication :

DON DE PLAQUETTES POUR TOUS IMMEDIATEMENT !

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général de la Santé, Mesdames et Messieurs les membres du comité prévu par l'annexe VIII de l'arrêté ministériel du 5 avril 2016, l'expression de notre plus parfaite détermination.

Mail ouvert.